

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Mes sœurs et moi-même sommes propriétaire de la parcelle N°1608, située dans le hameau Chez Viollet, à Villy-le-Bouveret.

Nous attirons votre attention sur la situation particulière de ce terrain dans le contexte du PADD actuel, pièce obligatoire du PLU et compatible avec le SCOT du bassin annécien.

En effet, dans l'axe 1, partie 1a, il est précisé :

« Veiller à un confortement maîtrisé, ...(des) groupements de construction en fonction :  
De leur niveau d'équipement, en matière de desserte et notamment d'assainissement,  
... Sur ce point, **n'autoriser qu'une extension du hameau de Chez Viollet** ».

Dans la partie 1c : ...**permettre le développement d'opérations structurantes à vocation dominante d'habitat au Chef-lieu et Chez Viollet**

... **le développement de l'habitat intermédiaire au sein de l'enveloppe bâti, notamment au Chef-lieu et Chez Viollet...** »

Dans l'axe 2, partie 1c :

« **Recentrer le développement de l'urbanisation prioritairement au Chef-lieu et Chez Viollet...** »

La parcelle 1608 correspond exactement au lieu préconisé par les orientations du PADD, ainsi qu'aux critères souhaités : la desserte est assurée avec un accès prévu ; l'assainissement également puisque le terrain est entouré de constructions existantes.

En conséquence nous renouvelons notre demande ainsi légitimée que notre terrain soit reconnu constructible.

Nous aurions souhaité vous rencontrer pour vous faire part de notre demande et du contexte favorable dans laquelle elle se situe, mais nous n'avons été informées qu'aujourd'hui seulement du déroulement de l'enquête publique.

Vous trouverez ci-joint deux plans qui situent la parcelle dans son environnement bâti.

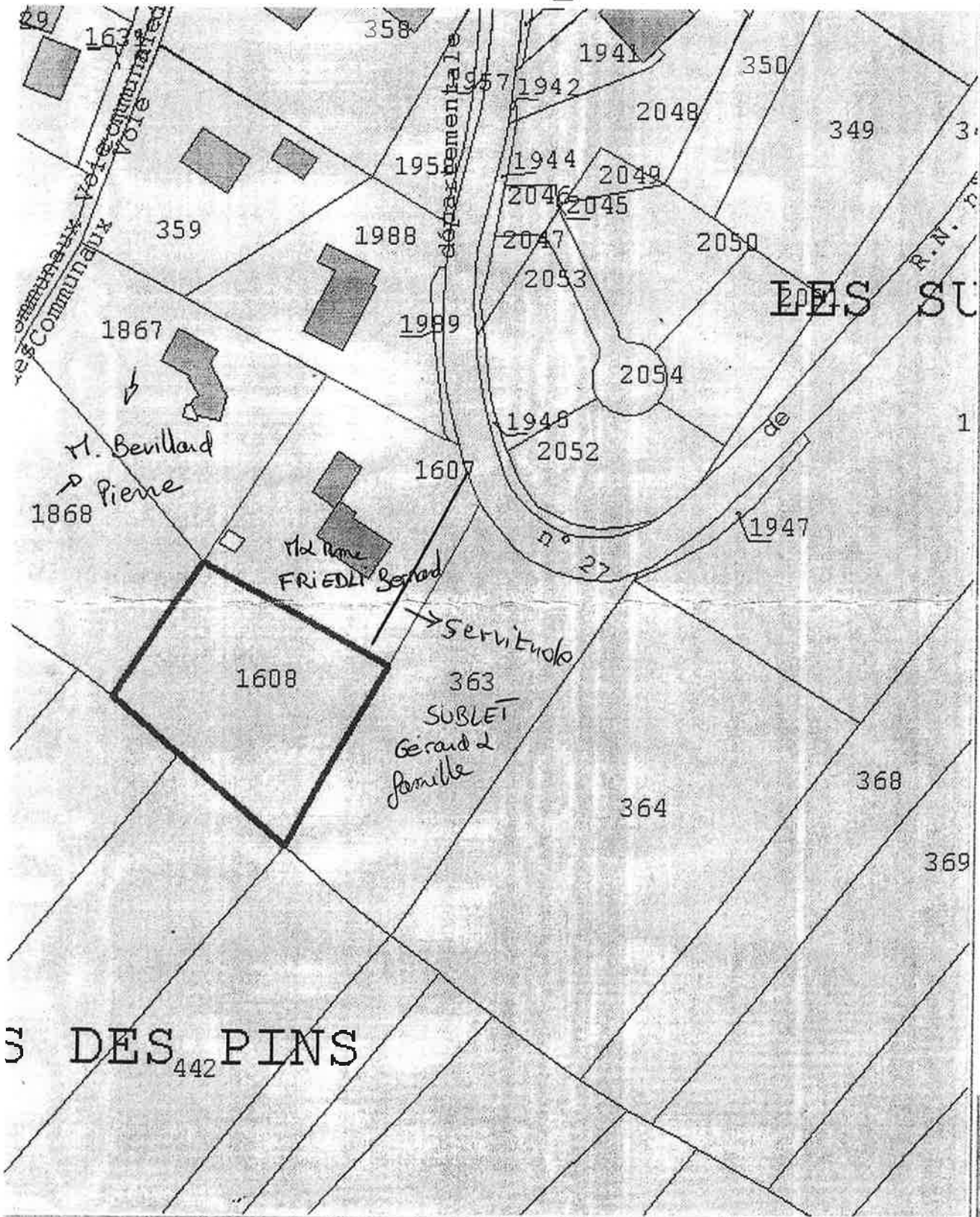
Je vous prie de recevoir nos salutations en espérant un regard favorable à notre demande.

Chantal Finotto  
06 26 27 48 30  
1 Chemin des Cerisiers  
38121 REVENTIN-VAUGRIS

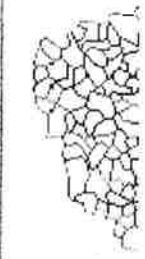
Michelle Lafrasse  
Regard  
07410 St VICTOR

Dominique Carme

RIS\_borne



RD  
RG  
73.7



0 10

Inform

COMMUNE  
VILLY-I  
Section :  
Numero :  
SURFACE :

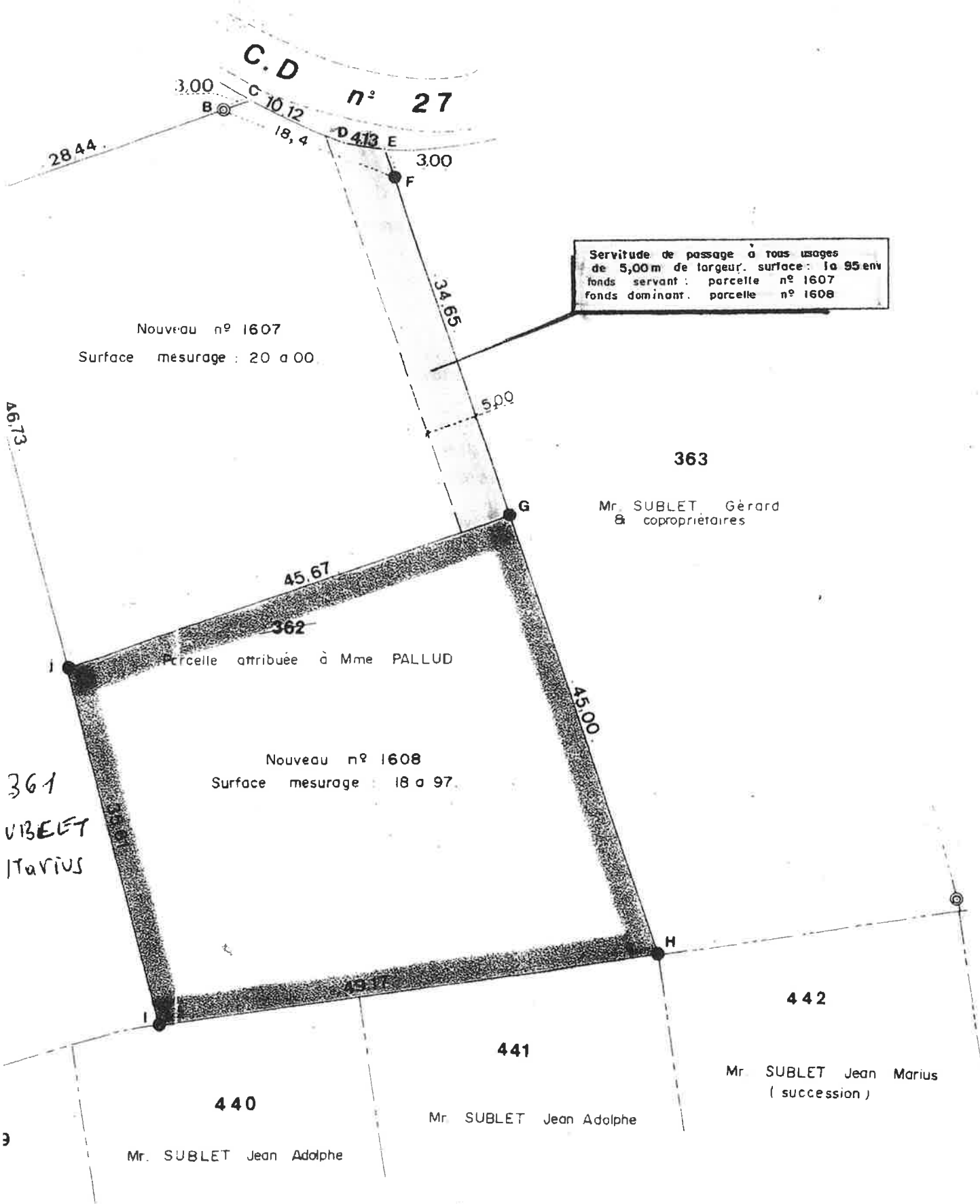
Propriétaire  
FRIEDL  
Propriétaire  
ROSSIE  
Groupe de  
pres

GeoKic  
La Géogr  
interactiv  
pour tous

DES PINS

représentation et la date d'actualisation des données ci-dessus éditées sont de la responsabilité du propri

# LAN DE BORNAGE



Servitude de passage à tous usages  
de 5,00m de largeur. surface : 1a 95env  
fonds servant : parcelle n° 1607  
fonds dominant : parcelle n° 1608

Nouveau n° 1607  
Surface mesurage : 20 a 00

363

Mr. SUBLET Gérard  
& copropriétaires

Parcelle attribuée à Mme PALLUD

Nouveau n° 1608  
Surface mesurage : 18 a 97

361  
VIBLET  
ITARIUS

442

Mr. SUBLET Jean Marius  
( succession )

440

Mr. SUBLET Jean Adolphe

441

Mr. SUBLET Jean Adolphe

3